

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
Devenez sauveteur professionnel

Formation sur une année entière.



~~**585 € TOUT COMPRIS**~~

325 € tout compris

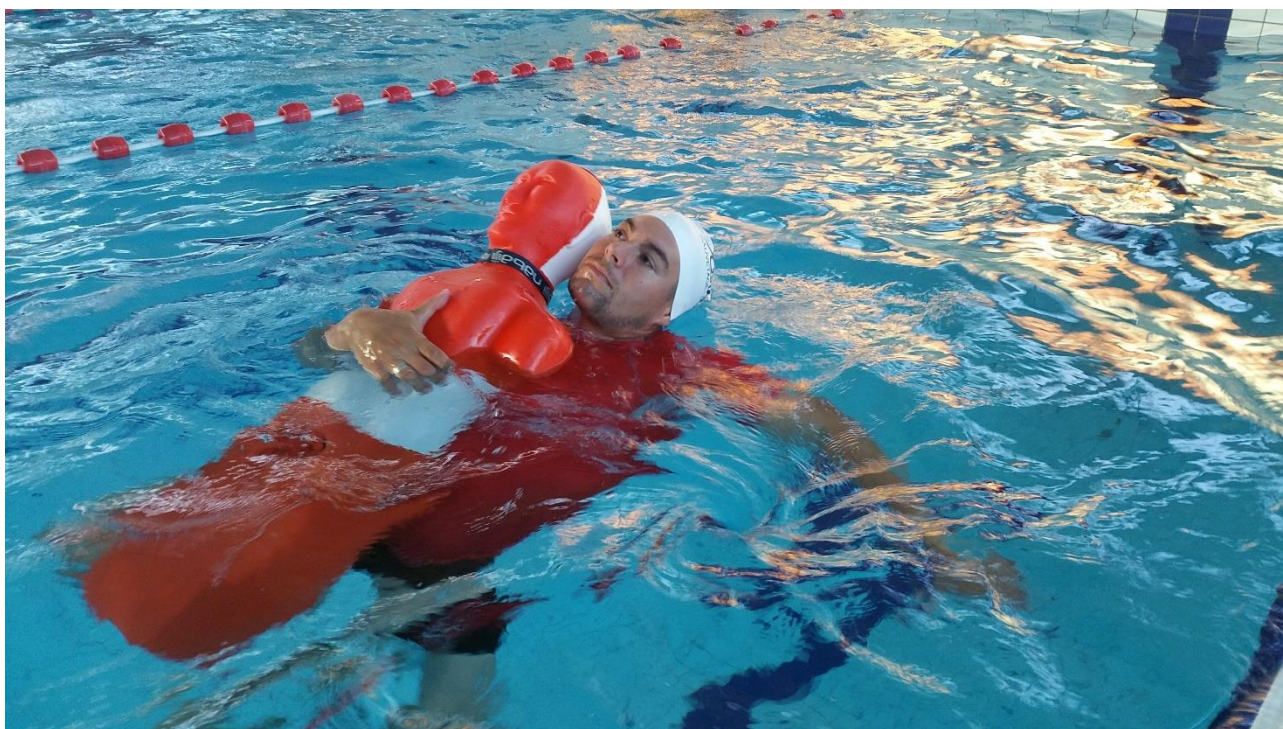
*Voir pages 3 et 4 pour plus d'informations

- FORMATION AQUATIQUE
- COURS THÉORIQUES
- P.S.E I - FORMATION INITIALE OU CONTINUE
- LICENCE F.F.S.S ET ASSURANCE
- PRÉSENTATION À L'EXAMEN

- Formation **sur une année** s'adressant à tous ceux souhaitant devenir sauveteur aquatique en piscine ou milieu naturel.
- Une saison pour acquérir les techniques de natation, de sauvetage et de secourisme et se préparer sereinement à l'examen.
- Une équipe d'encadrement diplômée et expérimentée au service de votre réussite.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Préparation aux épreuves pratiques de natation et techniques de sauvetage aquatique tous les **lun-dis soir de 20h45 à 21h45** à la piscine Alréo d'Auray.
- Secourisme : formation initiale ou continue aux premiers secours en équipe de niveau 1. (Plusieurs dates disponibles sur l'année)
- Cours théoriques sur la connaissance du milieu, l'organisation des secours et la réglementation. (Dates fixées ultérieurement)



TRAVAILLER COMME SAUVETEUR AQUATIQUE

- Le B.N.S.S.A est un diplôme national vous permettant de travailler durant la période estivale ou toute l'année en piscine et/ou milieu naturel.
- La majorité des employeurs exige le P.S.E 2 et le S.S.A pour la surveillance des plans d'eau ouverts (rivière, lac, mer, océan).

Aloha Sauvetage Secourisme vous propose ces formations, renseignez-vous !



Aloha Sauvetage Secourisme est une association loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme, reconnue d'utilité publique.

Venez nous rejoindre sur les postes de secours

Aloha Sauvetage Secourisme a de nombreux domaines d'activités dont un pôle opérationnel. En vous investissant sur des postes de secours, vous permettez à l'association de se développer.



1^{ère} Formule : Un PSE 1 à seulement 25 €

COMMENT FAIRE ?

Aloha Sauvetage Secourisme vous propose de ne pas vous faire payer votre PSE 1 (260 €), seul l'adhésion de 25 € à l'association est obligatoire. En remplacement, vous vous engagez sur 10 postes de secours. En moins d'un an, vous aurez remboursé votre PSE1.

Pour cela, faites un chèque de caution de 260 € au nom d'Aloha Sauvetage Secourisme en mentionnant bien au dos votre NOM, PRENOM, et les termes CAUTION DPS PSE1.

Ce chèque ne sera pas encaissé si vous avez fait vos dix postes de secours à la saison prochaine.

NOUVEAU : Via HELLOASSO, utilisez le code promotionnel #PTDPS10 pour utiliser la caution DPS.

ATTENTION : Votre inscription ne sera effective qu'à partir du moment où le chèque sera reçu.

2^{ème} Formule de réduction :

*** - 50€ par formation suivie**

Comment ?

Il vous suffit de venir nous aider sur plusieurs de nos nombreux DPS (Dispositif prévisionnel de secours) comme la Fête du Bruit à Saint-Nolff ou encore les Championnats de France de kite. Convivial et enrichissant, c'est un atout à saisir.

2 DPS réalisés



50 euros de gagnés sur la
formation PSE 1

Si vous êtes intéressés par cette formule, il vous est demandé de bien vouloir compléter la charte correspondante ci-dessous, de nous faire un chèque d'une valeur de 210 € ainsi qu'un chèque d'acompte de 50 € ou 160 € ainsi qu'un chèque d'acompte de 100€ (qui sera débité seulement si les DPS ne sont pas effectués). Ne pas oublier de mettre au dos votre NOM, PRENOM, et les termes CAUTION DPS en précisant la formation souhaitée.

Engagement DPS – réduction 50 euros

Je soussigné(e)..... m'engage à participer à 2 DPS, pour ALOHA SAUVETAGE SECOURISME au cours de l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 50 euros pour la formation BNSSA – PSE 1

Signature et Date

NOUVEAU : Via HELLOASSO, utilisez le code promotionnel #PTDPS2 pour utiliser l'engagement pour 2 DPS.

ATTENTION : Votre inscription ne sera effective qu'à partir du moment où le chèque sera reçu.

Engagement DPS – réduction 100 euros

Je soussigné(e)..... m'engage à participer à 4 DPS, pour ALOHA SAUVETAGE SECOURISME au cours de l'année scolaire afin de pouvoir bénéficier d'une réduction de 100 euros pour la formation BNSSA – PSE 1

Signature et Date

NOUVEAU : Via HELLOASSO, utilisez le code promotionnel #PTDPS4 pour utiliser l'engagement pour 4 DPS.

ATTENTION : Votre inscription ne sera effective qu'à partir du moment où le chèque sera reçu.

BREVET NATIONAL DE SAUVETAGE ET DE SÉCURITÉ AQUATIQUE (BNSSA)

Descriptif de la formation longue

DATE	<ul style="list-style-type: none"> - De septembre 2020 à juin 2021 le lundi soir de 20h45 à 21h45
TARIF	<ul style="list-style-type: none"> - De 325 € à 585 € pour l'ensemble des prestations. (Présentation à l'examen incluse) - De 325 € à 375 € dans pour les personnes titulaires déjà du PSE1 mais souhaitant une formation continue. <i>(Voir le dossier d'inscription pour un détail des tarifs)</i> <i>Les pages 3 et 4 vous proposent différentes réductions possibles</i> - Nous contacter pour un devis de groupe. Dans le cas d'une prise en charge par un organisme (OCPO, pôle emploi, CPF...) un supplément de 40 € de gestion administrative sera appliqué.
LIEU	<ul style="list-style-type: none"> - Piscine ALRE'O (Auray) pour la préparation aux épreuves pratiques en piscine - Salle de cours du Verger pour le secourisme et la réglementation
DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> - 25 heures de natation pour la préparation aux épreuves aquatiques - 4 heures de préparation à la réglementation - 35 heures de face à face pédagogique pour le PSE 1
PRÉREQUIS	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 16 ans minimum au 1er jour de la formation pour le PSE1 & le BNSSA - Avoir 17 ans pour pouvoir passer l'examen. - Avoir obtenu certificat de compétences de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 à jour de sa formation continue le jour de l'examen - Être reconnu apte médicalement
OBJECTIFS DE LA FORMATION	<p><u>Partie BNSSA :</u> À l'issue de la formation, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir les usagers des risques de la baignade par une information explicite, et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade. • Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite. Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres. <p><u>Partie PSE 1 :</u> À l'issue de la formation, vous serez capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir la compétence de secouriste par l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.
RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir sauveteur secouriste aquatique

<p>ENCADREMENT</p>	<p>- Maîtres-Nageurs Sauveteurs et formateurs aux Premiers Secours diplômés d'Etat.</p>	
<p>PROGRAMME ET CONTENU</p>	<p>Partie BNSSA :</p> <p>Théorie et réglementation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveillance et responsabilités • Les lieux de surveillance • La réglementation nautique • La prévention des noyades • L'organisation des secours • Le vent et la mer <p>Techniques de sauvetage aquatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche du noyé • Prise de la victime au fond • Remontée à la surface • Maintien de la victime • Remorquage • Sortie de l'eau • Parades aux prises du noyé <p>Partie PSE 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secouriste - La chaîne des secours - La sécurité • L'alerte • L'obstruction brutale des voies aériennes • Les hémorragies externes • L'inconscience • L'arrêt cardio-respiratoire • L'arrêt cardio-respiratoire avec la défibrillation automatisée externe • Les détresses vitales • Les malaises et la maladie • Les accidents de la peau • Les traumatismes des os et des articulations • La surveillance et l'aide au déplacement 	
<p>FIN DU STAGE</p>	<p>DOCUMENTS REMIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Livret d'apprentissage PSE1 & BNSSA • En cas de réussite, certificat de compétence de Premiers Secours en Équipe de Niveau 1 et diplôme du BNSSA
	<p>POURSUITES APRÈS LE DIPLÔME</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une formation continue PSE 1 (FC PSE1) annuellement (avant le 31 décembre N+1). • Réaliser une formation continue BNSSA tous les 5 ans (avant le 31 décembre N+5) • Se former au PSE 2 • Devenir Maître-Nageur Sauveteur • Devenir Surveillant Sauveteur Aquatique (SSA)
<p>INFORMATIONS SUR L'ADMISSION ET MODALITÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'admission à effectuer sur la page http://www.aloha-sauvetage.fr/formations/bnssa-pse1-formation-initiale 	

	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle des pièces justificatives.• Important : Pour les personnes déjà titulaires du PSE1, il est demandé une photocopie du diplôme ainsi que l'attestation de dernière formation continue PSE1. <p>NOUVEAU : Inscription en ligne via HELLOASSO possible</p> <p>https://www.helloasso.com/associations/aloja-sauvetage-secourisme</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none">• Examen final organisé par l'association• (3 épreuves pratiques et 1 épreuve théorique)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aloja-sauvetage.fr

Ou : <http://www.aloja-sauvetage.fr/formations/bnssa-pse1-formation-initiale>